



Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

GENOWAY

Place	Paris	Date	25/04/2007
N° Avis	PAR_20070425_7182_ALT	Marché	Alternext

ADMISSION D'ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément au chapitre 1 paragraphe 1.4 et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext :

- des 4 334 157 actions existantes composant le capital de la société GENOWAY, et,
- d'un nombre de 1 082 252 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne.

Le nombre d'actions nouvelles pourrait être porté à 1 244 589 en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Un nombre maximum de 1 082 252 actions avant exercice de la clause d'extension sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO)

- Fourchette de prix indicative : **4,28 EUR - 4,96 EUR**

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 27/04/2007 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), sur le site de l'émetteur (www.genoway.com) et sur le site d'Alternext (www.alternext.fr).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée : du 25/04/2007 au 03/05/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres : 974 027 actions soit 90% de l'Offre (avant exercice de la clause

d'extension)

Etablissement en charge : Gilbert Dupont

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux : personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement

Durée : du 25/04/2007 au 03/05/2007 à 17h00 (heure de Paris)

Nombres de titres : 108 225 actions soit 10% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension)

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 200 titres inclus.
- Fractions d'ordre A2 : au-delà de 200 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 04/05/2007.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 7/05/2007, feront l'objet d'un avis publié le 4/05/2007.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 03/05/2007 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 04/05/2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 04/05/2007 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part Parel (code affilié 528) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 09/05/2007. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 08/05/2007 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 04/05/2007.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 04/05/2007 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par GENOWAY

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 07/05/2007, les actions ci-dessous émises par GENOWAY seront admises aux négociations sur Alternext.

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre: 5416409

Valeur nominale: 0.15 EUR

Jouissance: 01/01/2007

Forme des titres: Au porteur ou nominatif
Banques introductrices: Société Générale, Gilbert Dupont
Service financier: Société Générale Securities Services
Secteur ICB: 4573 Biotechnology

Cotation:

Grpe Cotation:	E2	Cotation:	Continuous
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit		
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear

Libellé:	GENOWAY		
ISIN:	FR0004053510	Code Euronext:	FR0004053510
Mnémonique:	ALGEN		

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

GENOWAY

Location	Paris	Date	25/04/2007
Notice	PAR_20070425_7182_ALT	Market	Alternext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Alternext :

- > 4,334,157 existing shares representing the outstanding capital of GENOWAY, and,
- > A maximum of 1,082,252 new shares by way of public offering,
- > A maximum of 1,082,252 shares, before extension option exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open Price Offer (OPO).
- > Price range for the offer: **4.28 EUR - 4.96 EUR**.

Extension option: Depending on the demand, the number of shares offered could be raised by a maximum of 162,337 shares.

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- > A legal notice published in BALO on 27 April 2007;
- > A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), on the site of the issuer (www.genoway.com) and on Alternext's website (www.alternext.com).

Global Placement procedure

Dates :	From 25/04/2007 to 03/05/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	974,027 shares representing 90% of the Offer (before extension option exercise)
Book runner(s) :	Gilbert Dupont

OPO procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	From 25/04/2007 to 03/05/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	108,225 shares representing 10% of the Offer (before extension option exercise)

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☒ A1 order portions : 1 to 200 shares inclusive
- ☒ A2 order portions : more than 200 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 04/05/2007.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 03/05/2007. By 10:00 am CET on 04/05/2007, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.

Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 04/05/2007 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 04/05/2007 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Parel (code 528) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 09/05/2007. All SLAB RELIT+

instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 08/05/2007. The trading day shown on instructions will be 04/05/2007.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 04/05/2007 will be cancelled.

Listing of the shares issued by GENOWAY

Euronext Paris announces that, from 07/05/2007, the shares described below issued by GENOWAY will be listed on Alternext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed:	5416409
Nominal value:	0.15 EUR
Dividend due date:	01/01/2007
Form:	Bearer or registered
Listing agents:	Société Générale, Gilbert Dupont
Financial service:	Société Générale Securities Services
ICB sector:	4573 Biotechnology

Quotation:

Trading group:	E2	Trading:	Continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit		
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear
Liquidity provider:			
Product name:	GENOWAY		
ISIN:	FR0004053510	Euronext code:	FR0004053510
Symbol:	ALGEN		

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 04/05/2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 04/05/2007 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO GENOWAY

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 200 titres inclus) / Order portions A1 (between 1 and 200 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 200 titres) / Order portions A2 (more than 200 shares)		